Conservation des stocks de poissons grands migrateurs: convention pour l'Océan pacifique occidental et central

2003/0332(AVC) - 26/04/2004 - Acte final

OBJECTIF : adhésion de la Communauté à la convention sur la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans l'Océan pacifique occidental et central.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2005/75/CE du Conseil.

CONTENU : cette décision vise à permettre à la Communauté d'adhérer à la WCPFC (dont l'objectif est d'assurer la conservation à long terme et l'exploitation durable des stocks de poissons grands migrateurs dans cette zone de pêche) et de participer aux réunions de la commission des pêches pour le Pacifique occidental et central. Le Parlement a donné son Avis conforme le 1er avril 2004.